

La loi définit le bilan de compétences comme une action permettant à des salariés ou demandeurs d'emploi "d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation." Art. L 900-2 du code du travail.

### 1. POUR VOUS, L'ACCOMPAGNÉ(E)

**1.1.** Les rendez-vous fixés sont respectés par l'accompagné(e). Tout au long de la démarche, elle est propriétaire de l'ensemble des supports qui portent sa réflexion.

**1.2.** L'accompagné(e) s'engage à mettre tout en œuvre pour s'investir dans sa réflexion en réalisant le travail personnel, défini d'un commun accord entre notre consultant(e) et l'accompagné(e), en amont des rendez-vous.

**1.3.** La démarche d'accompagnement fonctionne lorsque les échanges sont libres entre l'accompagné(e) et l'accompagnant dans un respect mutuel. La personne accompagnée partage sa réflexion tout au long du processus avec son consultant.

### 2. POUR VOTRE CONSULTANT(E), L'ACCOMPAGNANT

**2.1.** Notre démarche d'accompagnement est fondée sur la qualité de la relation instaurée, l'écoute et l'utilisation d'outils tels que les questionnaires d'évaluation et tests. Votre consultant(e) s'engage à vous accompagner tout au long des 3 phases du Bilan au cours d'entretiens individuels en face à face.

**2.2.** Votre consultant(e) s'engage à créer des conditions pour que la personne accompagnée soit un acteur de son propre bilan de compétences. Il vous accompagne dans une démarche constructive favorisant le développement personnel et professionnel.

**2.3.** Nous formalisons dans notre contrat d'accompagnement les modalités de réalisation de votre Bilan de compétences. De même, votre consultant(e) vous remettra une synthèse écrite reprenant les éléments essentiels de la démarche accomplie. Nous recueillons votre témoignage dans le cadre d'une enquête de satisfaction. Enfin, nous vous proposons un rendez-vous de suivi dans un délai de 6 mois à un an pour faire le point sur votre situation.